

# «Améliorer la prise en charge et le suivi du patient»

L'Agence eSanté, supportée par EBRC à travers son hébergement Tier IV, a mis en place le Dossier de Soins Partagé (DSP). Au Luxembourg, cette innovation s'accompagne d'une série de solutions digitales et permet l'amélioration de la prise en charge et le suivi des patients par l'ensemble des acteurs de la santé.

Hervé Barge



“ Plus la plateforme sera alimentée en données, mieux l'on pourra apprécier ses bénéfices ”

L'Agence eSanté, agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé au Luxembourg, est un acteur central de la transformation digitale du secteur. «L'ambition première de l'agence, depuis sa mise en opération en juillet 2012, est de faciliter l'échange d'informations entre professionnels de la santé, afin de garantir une meilleure prise en charge du patient et un meilleur suivi des soins», commente Hervé Barge, directeur général de l'Agence eSanté.

## Mieux partager les données des patients

Pour répondre à cette ambition, l'un des éléments clés réside dans la mise en œuvre d'un dossier de soins partagé pour chaque patient. «A travers lui, le patient, tout comme les professionnels de santé autorisés, peuvent accéder à toutes les données utiles à sa prise en charge et à son suivi», poursuit Hervé Barge. De sorte que chaque professionnel du secteur de la santé – médecins, staff hospitalier, personnel d'une maison de soins, etc. – puisse prendre les bonnes décisions en connaissance de cause. «Si un patient inanimé souffre d'une allergie au curare, en disposant de l'information, le personnel peut éviter une erreur fatale au moment de sa prise en charge. On augmente l'efficacité des soins de santé tout en réduisant les risques d'erreur», poursuit le directeur général. La médecine, aujourd'hui, ne peut se pratiquer correctement en travaillant de manière isolée.

## Une plateforme digitale ultra-sécurisée

L'Agence eSanté, avec le soutien d'EBRC, a mis en œuvre une plateforme digitale pouvant héberger les données des patients tout en garantissant la plus haute sécurité de l'information. «La plateforme a été conçue pour pouvoir progressivement monter en charge, pour accueillir un nombre grandissant de professionnels de la santé et de patients, mais surtout un nombre croissant de données médicales», assure Hervé Barge. Face à la sensibilité des données, il était essentiel d'en garantir tant la disponibilité que la sécurité. «EBRC, qui a contribué au développement de la plateforme avec nos équipes, offre toutes les garanties en matière de résilience des systèmes et de cybersécurité, avec un service optimal assuré 24h/24.»

## Convaincre les professionnels d'abord

L'équipe de l'Agence eSanté, en travaillant avec les éditeurs de solutions dédiées aux professionnels de la santé, met tout en œuvre pour convaincre les professionnels des services fournis par la Plateforme eSanté. «Ce sont eux qui, à leur tour, persuaderont les patients de l'opportunité de la démarche. Plus la plateforme sera alimentée en données, mieux l'on pourra apprécier les bénéfices apportés par une telle solution», conclut Hervé Barge.

Communiqué par EBRC